

Berzins R, Fulconis R. 2008. Compte-rendu de la troisième réunion de l'observatoire du guépard en régions d'Afrique du nord (OGRAN), 10-13 Mars 2008, Pendjari, Bénin - Minutes of the 3rd meeting of OGRAN. 33 pp.

Keywords: 1Afr/Acinonyx jubatus/cheetah/monitoring/status/workshop

Abstract: During the first two days of the meeting country representatives presented the status of cheetah in their countries. Additionally, talks on monitoring principles and methods were given. The third day was used to train the guards of the W National Park and Pendjari from Bénin, Niger and Burkina-Faso.



COMPTE-RENDU DE LA TROISIEME REUNION DE L'OBSERVATOIRE DU GUEPARD EN REGIONS D'AFRIQUE DU NORD

OGRAN

10 au 13 mars 2008, Parc national de la Pendjari, Bénin



Rachel BERZINS & Renaud FULCONIS

HOTEL DE LA PENDJARI, PARC NATIONAL DE LA PENDJARI

AOUT 2008

REMERCIEMENTS

Depuis plus d'un an et demi, la Société Zoologique de Paris (SZP), a passé la main à Awely pour la coordination du réseau de l'OGRAN. Malgré un nombre limité de participants, et des coûts élevés pour les prestations proposées, cette troisième réunion au Bénin fut couronnée de succès puisqu'elle permit aux acteurs présents d'échanger leurs connaissances et leurs limites, comme de bénéficier de l'expérience et des conseils des experts au travers de nombreuses présentations.

Nous remercions sincèrement les personnes présentes et en particulier Christine Breitenmoser et Sarah Durant pour leurs précieuses contributions, mais aussi nos partenaires, la Société Zoologique de Londres, le Zoo d'Amnéville, le safari de Peaugres et le Zoo de Doué-la-Fontaine, sans qui cette réunion n'aurait pu avoir lieu. Ces derniers permirent également l'organisation d'une journée d'information pour les éco-gardes.

Pour Awely et au nom de l'OGRAN

Renaud Fulconis
Directeur

Photo de la page de couverture : Guépard surpris après une chasse dans le Parc National de la Pendjari, en avril 2004, ©Rémi Helder

Les membres présents lors de la troisième réunion de l'OGRAN



*Debout, de gauche à droite : R. A. Ikemeh , A.Tehou, H. Hamissou, C. Breitenmoser, B. Sinsin, D. Traore, T. Sinadouwirou, N. Koukoh, S. Durant, A. Kriloff, E. Sogbohossou
Au premier plan : R. Fulconis, R. Berzins, C. Pilard, A. Samna, F. Belbachir*

Liste avec contacts p.18

CITATIONS RECOMMANDEES

Berzins, R. & R. Fulconis (Eds) 2008. *Compte-rendu de la troisième réunion de l'Observatoire du Guépard en Régions d'Afrique du Nord (OGRAN), 10-13 Mars 2008, Parc National de la Pendjari, Bénin*. Awely v + 28pp.

. Référence à une contribution:

Auteur. 2008. Titre de la communication. In Berzins, R. & Fulconis, R. (Eds), *Compte-rendu de la troisième réunion de l'Observatoire du Guépard en Régions d'Afrique du Nord (OGRAN), 10-13 Mars 2008, Pendajri, Bénin*, (pp.). Awely

CONTACT : renaud@awely.org

© Awely

TABLE DES MATIERES

Remerciements.....	ii
Citations recommandées.....	iii
Table des matières.....	iv
Liste des annexes.	v
Introduction.....	1
1. Résumé des communications orales.....	2
1.1. Le Cheetah Conservation Compendium, Christine Breitenmoser	2
1.2. Données actuelles sur le guépard au Nord et à l’Ouest de l’Afrique, Christine Breitenmoser	2
1.3. Les grandes questions relatives à la conservation des grands félins en Algérie : Cas du guépard et du léopard / Major issues in large felids conservation in Algeria: cheetah and leopard, Farid Belbachir	3
1.4. Le guépard au Burkina Faso, Djakaria Traoré	5
1.5. Situation des guépards au Togo, Nada-Abi Koukoh	6
1.6. Le guépard au Niger, Parc National du W – Composante nationale du Niger, Abdoulakarim Samna	7
1.7. Cheetahs and other large cats in Nigeria, Rachel Ashegbofe Ikemeh	7
1.8. Conservation et gestion du guépard <i>Acinonyx jubatus</i> dans les Parcs et zones de chasse en République du Bénin, Aristide Téhou et Théophile Sinadouwirou	8
1.9. Statut du guépard dans les aires protégées du Nord-Bénin – Résultats de la mission d’enquête auprès des villageois et des agents d’aires protégées, Rachel Berzins ..	9
1.10. Conflits entre les grands carnivores et le bétail domestique dans la zone périphérique du parc régional du W du Niger, Hamissou Halilou Malam Garba et Ilaria Di Silvestre	10
1.11. Conflits homme-carnivores, Etotépé Sogbohossou	11
1.12. Les grands carnivores au Parc Régional W Niger, Halilou Malam Garba Hamissou	11
1.13. Rangewide conservation planning process for cheetahs and wild dogs, Christine Breitenmoser & Sarah Durant	12
1.14. Buts, principes et concepts du monitoring des félins / How many cats? Aims, principles and concepts of monitoring, Christine and Urs Breitenmoser	13
1.15. Les méthodes de monitoring, Sarah Durant	14
2. Table ronde.....	14
3. Résumé de la journée de formation des éco-gardes.....	15
Liste des acronymes.....	17
Liste des participants.....	18
Annexes.....	20

LISTE DES ANNEXES

Fiche d'observation du guépard.....	21
Liste des éco-gardes présents à la journée de formation.....	24
Liste des éco-gardes interrogés lors des enquêtes de 2006.....	26

Introduction

Le Bénin a accepté d'être le pays d'accueil de la 3^e réunion de l'OGRAN. La réunion s'est tenue à l'hôtel situé au cœur du Parc National de la Pendjari, du 10 au 13 mars 2008.

Des spécialistes des grands félins et experts, membres de l'OGRAN, des conservateurs et responsables des parcs régionaux et direction de la faune de différents pays d'Afrique de l'Ouest se sont ainsi réunis afin de :

- 1 / faire le point sur le statut du guépard dans les pays d'Afrique de l'Ouest représentés
- 2 / réfléchir de façon coordonnée aux actions à mettre en œuvre pour la conservation du guépard dans ces pays, dans une moindre mesure.
- 3/ permettre aux éco-gardes d'acquérir de nouvelles connaissances sur la biologie, la distribution et les méthodes de suivi du guépard

Les deux premières journées ont été consacrées à des communications orales présentant d'une part, la situation du guépard au Burkina-Faso, Bénin, Togo, Niger, Algérie et Nigéria et d'autre part, des aspects plus techniques sur les outils de conservation.

La troisième journée a été réservée aux éco-gardes. Ils ont également pris connaissance des résultats de l'enquête menée grâce à leur collaboration en 2006.

Le quatrième jour, une visite du parc a été organisée par le CENAGREF.



Membres de l'OGRAN et éco-gardes participant à la journée d'information

Le professeur Brice Sinsin, de l'université d'Abomey Calavi a ouvert le séminaire par une allocution de bienvenue. Assurer un suivi des données établies par un groupe de travail, former les agents de terrain et communiquer sont selon lui des éléments essentiels à un travail efficace pour la conservation du guépard dans les aires protégées d'Afrique de l'Ouest.



Professeur Brice Sinsin, Université d'Abomey-Calavi

1. Résumé des communications orales

1.1. Le Cheetah Conservation Compendium, Christine Breitenmoser

Le Cheetah Conservation Compendium (CCC) est une plate-forme de données en ligne, accessible à toute personne recherchant des informations sur le guépard. Ce site est hébergé par l'IUCN/SSC Cat Specialist Group (www.catsg.org). La majorité des documents est en Anglais, mais de nombreuses informations sont également accessibles en Français et en Swahili. Le site du CCC est très facile d'utilisation. Il se présente sous forme d'onglets subdivisés en sous-parties. Ce site est une source d'informations variée sur le guépard (rapports internes, conférences, activités pédagogiques, stratégies et plans d'actions, CD multimédia, résumés des livres présentés, présentation de programmes *in* et *ex-situ* et d'organisations œuvrant pour la conservation du guépard...). Plus de 1200 documents organisés par ordre alphabétique et par auteur sont accessibles dans la bibliothèque. Les publications sont aussi organisées par sujet. Tous les documents sont téléchargeables au format pdf. Les pays de l'aire de répartition du guépard sont décrits en détail (historique, politique, géographie, économie, communication...) et les dernières informations connues sur le statut du guépard dans chacun d'entre eux sont précisées.

Toute personne disposant d'informations sur l'espèce est invitée à les envoyer à l'IUCN/SSC Cat Specialist Group (catsg@kora.ch) afin de les rendre accessibles au plus grand nombre. Les documents internes non publiés sont particulièrement recherchés. Les photographies sont également appréciées.



Christine Breitenmoser (IUCN/SSC Cat Specialist Group)

1.2. Données actuelles sur le guépard au Nord et à l'ouest de l'Afrique, Christine Breitenmoser

Les cartes de distribution du guépard sont nombreuses mais les aires de répartition, toujours différentes. Elles sont généralement présentées comme continues alors qu'en réalité beaucoup de

zones de présence ne sont pas documentées. Les groupes de spécialistes de l'IUCN ont ainsi été chargés, à travers le Global Mammal Assessment, de mettre à jour des bases de données des observations pour toutes les espèces. L'IUCN/SSC Cat Specialist Group a pour projet de créer une base de données SIG, où toutes les sources de données seront précisément identifiées. Par exemple, en Afrique de l'Ouest, la mission menée au Niger dans le Termit par l'équipe de Françoise Claro a fourni des renseignements précis sur des individus isolés. Au Bénin, les travaux réalisés dans le W et la Pendjari, par l'équipe franco-béninoise, sont les plus récents. Dans le cas du guépard, les données à fournir pour toute observation sont : la localisation (longitude, latitude en degré décimal), la précision (km², m², parc national...), l'année, le nombre d'individus, la méthode de soumission (publication, rapport, e-mail...), le type d'observation (observation directe, piège photo, télémétrie, empreintes, crottes, interview...) et la catégorie de l'information (fait rigoureux, fait vérifié, fait non vérifié).

1.3. Les grandes questions relatives à la conservation des grands félins en Algérie: Cas du guépard et du léopard / Major issues in large felids conservation in Algeria: cheetah and leopard, Farid Belbachir

Trente-six espèces de félinés figurent actuellement sur la Liste Rouge de l'IUCN des espèces menacées 2006TM (IUCN 2006). Les grands félins sont particulièrement menacés d'extinction, principalement en raison de la perte de leurs habitats et des conflits les opposant aux communautés humaines locales. Ma présentation orale a eu pour principal objectif une discussion des principales questions adressées par l'IUCN Cat Action Plan 1996 (Nowell & Jackson 1996) portant sur la conservation de deux espèces de grands félins, le guépard *Acinonyx jubatus* et le léopard *Panthera pardus*, dans le contexte algérien. Il est important de souligner qu'outre la présence du guépard dans le sud algérien, la découverte récente, dans le massif de l'Ahaggar, d'une laissée de carnivore contenant du matériel génétique (ADN) de léopard (cf. Busby et al. 2006) appelle les scientifiques et les gestionnaires de la faune à assembler des données de terrain supplémentaires, sous forme de collectes extensives de laissées et de piégeages photographiques, et initier des mesures ad hoc visant à une conservation durable du léopard dans le pays. Les grandes questions adressées par l'IUCN Cat Action Plan 1996 qui ont été retenues et discutées ont trait à la perte et la dégradation des habitats, la gestion des félins à proximité des communautés humaines locales, la recherche sur les félins, le rôle de la captivité dans la conservation des félins et l'éducation du public. Une question additive portant sur la stratégie de conservation des grands félins en Algérie a également été passée en revue.

La question liée aux habitats a été abordée en soulignant le fait que les massifs de l'Atlas Saharien et centro-sahariens hébergent encore des biotopes propices à la présence du guépard et du léopard, alors que les déserts rocailloux (regs) et sablonneux (ergs), et les Hamadas, peuvent encore abriter des sous populations de guépard. Les actions suggérées afin de réduire la perte et la dégradation des habitats des félins concernés et celle des populations d'ongulés constituant les espèces proies essentielles, victimes du braconnage et de la chasse excessive, incluent :

- la reforestation des habitats perdus et dégradés dans l'Atlas saharien,
- le développement d'alternatives viables aux coupes de bois et au surpâturage, actuels, compromettant le renouvellement durable des ressources naturelles,
- la création d'aires protégées continues et de grande taille incluant les habitats propices aux félins,
- le maintien de corridors naturels nécessaires à la réduction de la fragmentation des sous populations des félins à grand territoire,
- la protection effective des ongulés sauvages par le biais de la stricte et sévère application sur le terrain des textes législatifs interdisant le braconnage et la chasse des espèces protégées (ordonnance présidentielle n° 06-05 du 15 juillet 2006), sans minimiser la promotion d'un tourisme et d'un sport mécanique éthiques, à labels écologiques, visant à développer des attitudes respectueuses envers l'environnement et la planification d'itinéraires de rallyes ne portant préjudice ni aux habitats ni à la faune et la flore désertiques fragiles et menacés.

En ce qui concerne la gestion des grands félins à proximité des populations humaines locales, il est

important de préciser que, dans le Sahara central, les déprédations des guépards sur le cheptel domestique, ciblant particulièrement les jeunes dromadaires, poussent les bergers locaux à organiser des actions punitives létales à l'encontre des prédateurs coupables. Par ailleurs, il n'y a pas d'informations disponibles sur d'éventuelles attaques occasionnées par les léopards sur le bétail dans l'Ahaggar. Afin de mitiger les conflits entre les bergers et les guépards, il a été suggéré un meilleur contrôle anti prédateur, à travers une gestion adéquate du bétail et un aménagement plus approprié des enclos durant la nuit.

Toutefois, le problème critique de la déprédation des guépards sur les jeunes dromadaires semble étroitement lié à la singularité de la gestion du cheptel camelin par les bergers Touarègues qui relâchent périodiquement dans la nature leurs dromadaires, libres de toute entrave et sans surveillance rapprochée. Les animaux s'organisent alors en petits troupeaux, s'éloignant à des distances considérables de leurs propriétaires, et en cas de besoin, ces derniers capturent les dromadaires au niveau des points d'eau. Afin de réduire la prédation des guépards sur les jeunes dromadaires, il a été suggéré que ces derniers soient gardés près des campements et surveillés. En outre, la compensation des animaux perdus, en tant que mesure supplémentaire visant à atténuer les conflits entre les bergers et les guépards, a été suggérée dans le cas où des marques attribuables aux félins sont distinguées avec certitude sur les cadavres et lorsque toutes les mesures ont été prises par les bergers pour éviter la perte de leurs animaux. En ce qui a trait à la recherche sur les grands félins, deux niveaux d'investigation ont été identifiés : les études de terrain et celles de laboratoire. Il a été mis en exergue que les études de terrain se rapportant à l'estimation de la densité des populations et l'histoire naturelle requièrent une collaboration et un soutien internationaux pour aider au développement des capacités locales et amortir les frais onéreux dictés par la logistique de terrain.

Cependant, les inventaires utilisant les techniques de présence/absence, ciblant le guépard et le léopard, ainsi que les études de régime alimentaire basées sur la collecte des fèces sur le terrain, peuvent aisément être entrepris et aideraient à acquérir rapidement des données moyennant un coût raisonnable. Les études portant sur la mitigation des conflits entre les communautés humaines locales et les grands félins ont aussi été proposées. Ces études devraient porter une réflexion sur une éventuelle amélioration de la planification de l'utilisation des terres et de la gestion du bétail.

Dans le volet relatif aux recherches en laboratoire, l'utilisation de la génétique moléculaire a été recommandée pour clarifier les problèmes liés à l'identification des sous-espèces du léopard et du guépard sahariens. Concernant le guépard, les études requises incluent la clarification de l'identité génétique des populations ou sous populations algériennes par rapport à celles du reste du monde, particulièrement la population Iranienne (sous-espèces *hecki* vs. *venaticus*), d'une part, et la recherche de l'identité génétique des sous populations potentielles de guépard algérien dans le cas où la présence de l'espèce est vérifiée dans l'Atlas Saharien, les Hamadas occidentales (ex. Tindouf) et les Grands Ergs, d'autre part. Les études sur le léopard de l'Ahaggar devront focaliser en priorité sur la clarification de l'identité génétique de cette population par rapport à deux autres sous espèces : le léopard Nord Africain (sous espèce *panthera*) et le léopard du Sud de l'Arabie (sous espèce *nimr*) bien adapté aux conditions rudes du désert. Une question cruciale à laquelle il faudra apporter une réponse est : « Le léopard de l'Ahaggar représente-t-il une sous espèce nouvelle en attente d'identification ? ». Dans le contexte des études en laboratoire, il a également été précisé l'importance de la recherche sur les maladies et les infections encore inconnues affectant les guépards et les léopards dans leurs milieux naturels en Algérie, et la mise en d'échantillons soit sur des animaux vivants piégés soit sur des cadavres afin de procéder à une nécropsie des animaux en laboratoire. Le rôle de la captivité pour la survie durable des grands félins a été abordé en mettant en exergue la nécessité que l'Algérie soit dotée de zoos et de centres de conservation en mesure de faire la jonction entre les conservations ex situ et in situ et de maintenir des populations captives viables de guépards et de léopards Nord Africains.

Quant au volet relatif à l'éducation du public, il a été souligné l'importance d'encourager un intérêt général pour la faune sauvage, de générer une plus grande prise de conscience des problèmes de conservation des grands félins, et d'amener des changements substantiels dans l'attitude du public envers la faune à tous les niveaux, à savoir local et national. Dans ce contexte, les parcs zoologiques ont un rôle important à jouer dans l'éducation du public.

Enfin, la nécessité d'asseoir une stratégie nationale de conservation des grands félins en Algérie a été mise en avant afin de développer des plans d'actions cohérents pour la conservation du guépard et du léopard, des plans de gestion des habitats et des plans de développement et de conservation intégrés. Il est cependant crucial de noter que la conservation des grands félins est étroitement dépendante de la gestion durable des populations d'ongulés sauvages. Il est d'importance critique que l'ensemble des institutions gouvernementales nationales (Direction Générale des Forêts, Agence Nationale pour la Conservation de la Nature, Direction Générale de l'Environnement, Office du Parc National de l'Ahaggar, Office du Parc National du Tassili, Universités et Institutions de Recherche et Parc Zoologique d'Alger) et des Organisations Non Gouvernementales locales, versées dans la conservation de la faune, établissent entre-elles des relations confiantes de travail et nationale de conservation susmentionnée. Il est recommandé que la Fédération Algérienne des Sports Mécaniques (Ministère de la Jeunesse et des Sports) et le Ministère du Tourisme algérien soient impliqués dans l'élaboration de ladite stratégie afin que ces institutions appréhendent les enjeux liés à la conservation des grands félins et des ongulés sauvages en Algérie et qu'elles soient parties prenantes dans le processus de conservation.

Bibliographie citée

Busby, G.B.J., D. Gottelli, S. Durant, T. Wachter, L. Marker, F. Belbachir, K. De Smet, A. Belbachir -Bazi, A. Fellous & M. Belghoul. 2006. A Report From the Sahelo Saharan Interest Group – Office du Parc National de l'Ahaggar Survey, Algeria (March 2005) –Part 5: Using Molecular Genetics to study the Presence of Endangered Carnivores (November 2006). Rapport non publié.

Nowell, K. & P. Jackson (Eds.). 1996. Wild cats. Status survey and conservation action plan. Gland: IUCN.



Farid Belbachir, Université de Bejaia , Société zoologique de Londres

1.4. Le guépard au Burkina Faso, Djakaria Traoré

Au Burkina Faso, les espaces protégés se situent à l'ouest, au sud et à l'est du pays. Les espaces protégés couvrent 11,3% de la région Est du Burkina Faso, où 75% des espèces présentes au Burkina Faso peuvent être observées. Cette région a été identifiée comme une unité viable de conservation pour certains grands carnivores, comme le lion, le guépard, la hyène ou le lycaon et appartient au complexe WAPOK de l'Afrique de l'Ouest. Aucune étude spécifique n'est menée sur le guépard, mais plusieurs observations ont été rapportées par les agents du parc (7 observations de mars 2006 à février 2008 dans la zone de Konkombri, aux chutes de Koudou, dans le parc d'Arly et dans la zone de chasse de Pama sud). Cependant, ces observations sporadiques ne permettent pas d'apprécier l'abondance de l'espèce. Les communautés Gourmantchés qui vivent dans la région Est connaissent bien le guépard qui occupe une place de choix dans leur culture. Cette espèce considérée comme tabou, n'est pas chassée, mais a pu l'être pour des pratiques medio-religieuses. La destruction et la modification de l'habitat, liées aux activités anthropiques et aux aléas climatiques, sont les principales menaces pesant sur la survie du guépard. Le guépard est protégé par les lois du pays (décret de mars 1996 portant réglementation sur l'exploitation de la faune au Burkina Faso). Il est interdit de le chasser. Le Burkina a ratifié la Cites qui incite le pays à adhérer à toute stratégie de conservation de l'espèce. La création des brigades des eaux et des forêts en août 2005 contribue à la conservation du guépard, puisqu'elle a mis en place cinq Unités de Protection et de Conservation de la Faune dans la région est, dont le rôle est de

sécuriser les aires protégées contre toute forme d'exploitation illégale. En perspective, le Burkina Faso souhaite élaborer une stratégie sous régionale de conservation de l'espèce en développant des enquêtes, la communication auprès des communautés, la recherche, le suivi écologique et la restauration de l'habitat.



Djakaria Traoré, Parc du W Burkina Faso

1.5. Situation des guépards au Togo, Nada-Abi KOUKOH

Le Togo, est l'un des pays de la région ouest africaine abritant du guépard. Les 83 aires protégées couvrent 14% du territoire national, pour une superficie totale de 783 839 ha. Cinq zones écologiques distinctes s'étendent du sud au nord du Togo conférant au pays une variété d'écosystèmes floristiques propice à la diversité des espèces animales. Aucune étude n'est menée sur le guépard mais des observations ont été rapportées dans les aires protégées de l'Oti-Kéran, le l'Oti-Mandouri, et le parc national Fazao Malfakassa situé au centre du pays. Le guépard est donc observable du centre à l'extrême nord du pays.

La peau de guépard est utilisée par certains chefs traditionnels. Les os et sa peau sont vendus au marché des fétiches et la graisse peut entrer dans le traitement de certaines maladies. Ces utilisations traditionnelles sont des menaces potentielles pour l'espèce. Le manque d'information sur la distribution et la taille des populations de guépard compliquent la mise en œuvre de mesures de conservation et de gestion du félin. La conservation de la diversité biologique a pâti des troubles socio- politiques qui ont touché le Togo dès 1991, les aires protégées ayant subi des dégradations dues à la présence et aux activités humaines.

Une stratégie nationale de conservation des populations de guépard et de leurs habitats est mise en œuvre au Togo. Le Ministère de l'Environnement, du Tourisme et des Ressources Forestières s'est ainsi engagé dans la réhabilitation des aires protégées dans une approche participative des populations riveraines et des UAVGAP. Le Togo souhaite également créer une base de données fiable pour le suivi des populations de guépard et renforcer les capacités d'intervention des agents de terrain.



Nada Koukoh, Direction de la faune et de la chasse du Togo

1.6. Le guépard au Niger, Parc National du W – Composante nationale du Niger, Abdoukarim Samna

Le Parc Régional transfrontalier du W s'étend sur le Burkina, le Bénin et le Niger pour une superficie total de 10 300km². La composante Niger couvre une superficie de 2200 km² entourée de trois cours d'eau importants : le fleuve Niger, les rivières Mékrou et Tapoa. La végétation est dominée par la savane arbustive. Depuis 2005, le parc W enregistre en moyenne 5000 visiteurs par an. Avec l'appui du programme ECOPAS, un protocole de suivi écologique a été engagé depuis 2004 comprenant un volet de suivi des grands carnivores. Le guépard, intégralement protégé au Niger, est exclusivement confiné dans les aires protégées (Réserve de l'Air et du Ténéré, Parc Régional du W, ainsi que dans le massif du Termit). Plusieurs moyens sont mis en œuvre pour assurer la collecte de renseignements. Des panneaux d'informations présentent les différentes espèces de carnivores aux entrées du parc et des fiches de collecte de données sont distribuées aux guides touristiques qui accompagnent les visiteurs. Depuis 2004, neuf observations de guépards ont été rapportées pour un nombre moyen de 1,47 individus par observation. Les immatures sont rarement observés (2 jeunes en 2007). Par rapport au nombre total de grands carnivores observés dans le parc, le guépard se situe en 3^e position, avec 5,3% d'observations. Le lion occupant de loin, la première place avec 81,2%, devant la hyène, le guépard et le lycaon. Les principales menaces qui pèsent sur l'espèce sont le braconnage, à des fins médico-religieuses ou artisanales (décoration des selles de chameaux), la compétition interspécifique, le pâturage illégal et les feux d'aménagement ou sauvages.

Dans la zone nord du Niger, entre 1983 et 1993, 20 observations de guépards ont été consignées selon une étude conjointe du Ministère en charge de l'environnement, le WWF et l'IUCN. Depuis 1993, les conflits armés limitent l'acquisition de nouvelles données. En 2007, un individu a été observé près du massif du Termit. Le Niger dispose d'atouts pour la protection du guépard : une bonne gestion transfrontalière, une bonne concertation entre les pays et les institutions, une baisse des pratiques coutumières et de chasse, une diminution des croyances ancestrales, une volonté des autorités locales, administratives et politiques (50% des recettes sont versés aux communautés), un renforcement des capacités techniques et décisionnelles des gestionnaires des aires protégées, une bonne organisation des patrouilles régionales et enfin une augmentation des herbivores dans le parc.



Abdoukarim Samna, Parc W Niger

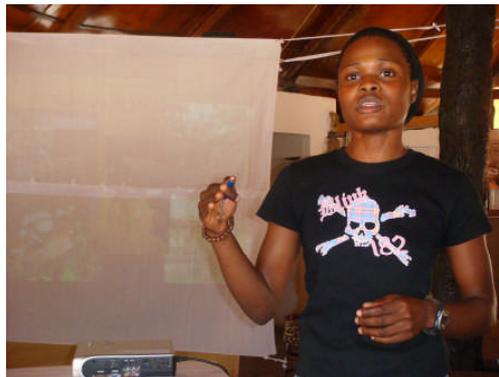
1.7. Cheetahs and other large cats in Nigeria, Rachel Ashegbofe Ikemeh

La plupart des informations recueillies sur le guépard provient des populations locales ou des gestionnaires. En 2005, le WCS a collecté des données afin d'élaborer une carte de distribution historique du guépard. La distribution du guépard s'étendait sur la majeure partie du pays en excluant la bande côtière d'environ 240km de large. Aujourd'hui, d'après les données récoltées auprès des populations locales (en ne conservant que les plus probables) et les rares données publiées, la présence du guépard se limiterait probablement à de petites tâches de présence, une petite située au nord est du pays et une seconde un peu plus importante, au nord. Des peaux de guépard ont également été découvertes dans les villages. Une étude de distribution du lion a également été réalisée en 2005/2006. Les observations se situent plutôt dans la moitié nord du pays. Une étude a démarré en 2007, sur le

léopard. La distribution de l'espèce est également très fragmentée sur l'ensemble du pays et de nouveaux recensements sont nécessaires pour confirmer sa présence.

Plusieurs menaces pèsent sur les grands carnivores au Nigéria : la perte d'habitat, notamment dans le nord du pays où la population augmente, d'où des problèmes liés au surpâturage, la diminution des proies sur l'ensemble du pays (chasse et viande de brousse), les conflits homme - faune sauvage (persécution, déprédation du bétail et empoisonnement des carnivores, représailles), le manque d'information (méconnaissance ou non respect des zones protégées par les populations), l'absence de lois et de plan d'action spécifique et le désintérêt des autorités pour la conservation, le manque de moyen et enfin le trafic qui concerne tous les animaux du Nigéria pour les peaux, les collections privés ou les zoos. Les peaux présentent un fort intérêt pour la pratique de la médecine traditionnelle. Une peau peut être vendue 500\$. Il est possible de trouver certains produits ou sous-produits d'origine animale à Lagos. Plusieurs actions sont actuellement mises en œuvre. Des recensements systématiques sont réalisés pour déterminer le statut des espèces (utilisation de pièges-photos) et le SIG est utilisé pour cartographier la végétation favorable à la présence des carnivores et les connexions entre les milieux. Ces actions sont complétées par des réunions d'informations auprès des représentants du gouvernement et des autorités, mais aussi auprès des populations locales pour les inciter à protéger le milieu naturel.

Les défis à surmonter sont, actuellement, le manque d'information sur la présence des carnivores, le manque de coopération avec les autorités locales et le manque de tolérance des populations qui vivent à proximité des aires de présence des carnivores. Les activités de recensement se poursuivent, en espérant un plus fort engagement des autorités tout en recherchant davantage de financement pour poursuivre ces travaux de recensement.



Rachel Ashegbofe Ikemeh, Nigerian Conservation Fondation, Nigeria

1.8. Conservation et gestion du guépard *Acinonyx jubatus* dans les Parcs et zones de chasse en République du Bénin, Aristide Têhou et Théophile Sinadouwirou.

Les grands carnivores sont intégralement protégés au Bénin. Seul le lion peut être abattu selon un quota défini pour la chasse sportive, les aires protégées restent le seul refuge des grands carnivores. Depuis l'an 2000, le nombre d'observations de grands carnivores augmente et un système de suivi et d'évaluation a été mis en place pour acquérir plus d'information sur ces espèces. Le système de suivi des carnivores consiste en la collecte systématique des données écologiques par les éco-gardes, le recensement des prédatations dans les villages, les observations des touristes qui rapportent leurs contacts dans le registre mis à disposition à l'hôtel de la Pendjari associé au panneau d'identification des espèces. Des données sont également collectées sur transect fixe, par dénombrement pédestre par « line transect » et par le report des indices de présence directes et indirectes. La synthèse de ces informations montre que le taux de contact avec le guépard augmente et que les conflits entre les carnivores et les populations riveraines sont effectifs. En décembre 2007, deux guépards ont été photographiés au Parc Régional du W-Bénin. Les résultats de l'enquête menée conjointement par la SZP, le MNHN, le CENAGREF, l'Université d'Abomey-Calavy et le Programme W-Ecopas seront exposés dans la présentation suivante.



Théophile A. Sinadouwirou, Parc National du W Bénin

1.9. Statut du guépard dans les aires protégées du Nord-Bénin – Résultats de la mission d'enquête auprès des villageois et des agents d'aires protégées, Rachel Berzins

Une mission a été conjointement menée dans les aires protégées du Nord Bénin [Réserve de Biosphère de la Pendjari (RBP) et Parc Régional du W-Bénin et ses zones cynégétiques adjacentes (=complexe du W-Bénin)] du 2 décembre 2005 au 26 février 2006 par la Société Zoologique de Paris (SZP), l'Université d'Abomey-Calavi, le Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF) de Tanguiéta et de Kandi et le programme W-ECOPAS. Les buts de cette mission étaient de faire un état des lieux de la population des guépards, d'évaluer les conflits homme prédateurs, de proposer des mesures de conservation et d'identifier des partenaires potentiels. Afin de répondre à ces objectifs, des enquêtes ont été menées au moyen de questionnaires auprès des agents d'aires protégées et des éleveurs sur les observations de grands carnivores, les pratiques d'élevage et les conflits avec les grands prédateurs. Ces enquêtes ont été complétées par les observations des touristes consignées dans un registre situé à l'hôtel de la Pendjari et la consultation des documents disponibles au centre de documentation du CENAGREF. Les données recueillies concernent la période 2000 à février 2006.

Dans la RBP, le nombre total d'observations de guépards est de 84. Le nombre moyen de guépards adultes observés ensemble est de $1,30 \pm 0,52$ ($n=73$). 13% des observations incluent de jeunes individus. Dans la RBP, le nombre de guépards est estimé à moins de 20 individus.

Dans le complexe du W-Bénin, le nombre total d'observations de guépards est de 21. Le nombre moyen de guépards adultes observés ensemble est de $1,05 \pm 0,2$ ($n=20$). Une seule observation de jeune a été recensée dans le complexe du W, soit 4,7% des observations.

Dans la RBP et dans le complexe du W-Bénin, les guépards sont observés dans des zones où des lions et des hyènes sont également observés.

Dans les villages et les campements en périphérie de la Pendjari, l'efficacité des moyens de protection du bétail (bœufs, ovins, caprins, porcins et volailles) contre les attaques de prédateurs est variable selon le type de protection dont disposent les propriétaires d'animaux. Plus de 75% des personnes interrogées ont déjà subi des attaques, causées majoritairement par les hyènes et les lions. Seule une attaque de guépard a été recensée. Ce sont principalement les ovins et les caprins qui sont touchés par la déprédation, suivi par les porcins et enfin les bœufs qui sont bien surveillés par les éleveurs Peuhls. Les pertes d'animaux sont également dues aux accidents de la route, aux vols ou aux maladies. Les circonstances des attaques dans les villages sont différentes de celles identifiées dans les campements Peuhls.

Même si le nombre de guépards est probablement sous-évalué, il est faible et les menaces potentielles pesant sur sa survie doivent être identifiées. Les fonds nécessaires à ce type de recherche étant actuellement insuffisants, les propositions immédiates de conservation sont la formation et la sensibilisation des populations, et particulièrement la restitution des résultats de l'enquête aux personnes qui ont permis de dresser cet état des lieux du guépard. Des groupes locaux ont été identifiés dans cette perspective.



Rachel Berzins, Awely

1.10. Conflits entre les grands carnivores et le bétail domestique dans la zone périphérique du parc régional du W du Niger, Hamissou Halilou Malam Garba & Ilaria Di Silvestre

Au Niger, pays sahélien, l'agriculture et l'élevage constituent les principales activités de la population. Sous l'effet des changements climatiques et de la pression anthropique, la faune se confine dans les aires protégées. En conséquence, les grands carnivores entrent de plus en plus en conflit avec les populations locales suite à l'augmentation de la présence du bétail domestique dans ou à proximité de leurs aires de présence. L'objectif est de préserver la population de grands carnivores du Parc Régionale du W Niger et de sa zone périphérique en limitant les conflits avec les communautés locales riveraines. La zone d'étude englobe les villages périphériques à la Réserve Totale de Faune de Tamou, la zone Ayinoma, la Réserve partielle de faune de Dosso, et une partie des zones périphériques du Burkina Faso et du Bénin. L'étude se décline en 4 objectifs spécifiques : 1/ identifier et déterminer la prédation du bétail domestique par les grands carnivores, 2/ estimer l'impact économique de ces attaques, 3/ circonscrire les zones d'attaques tout en déterminant les carnivores en cause et les espèces les plus attaquées, 4/ proposer des solutions à ces attaques. Pour cela des réunions d'information et des entretiens individuels ont été réalisés auprès des populations riveraines. Un total de 32 villages a été choisi aléatoirement. Dans chaque village, cinq chefs dont le bétail a été attaqué par des grands carnivores, ont été interrogés. De 2000 à 2006, 593 attaques ont été répertoriées. Les animaux les plus touchés sont les petits ruminants attaqués majoritairement par les chacals/caracals (267) et les hyènes (166), puis viennent, les bovins, attaqués principalement par les lions (83). Le nombre de têtes de bétail tué par les prédateurs s'élève à 3271, réparti majoritairement entre les petits ruminants (84%) et les bovins (12%). En moyenne par an, cela représente environ 340 petits ruminants et 56 bovins perdus. La majorité des attaques est commise par les chacals/caracals (39 par an moyenne) suivi des hyènes (27 attaques par an en moyenne) et enfin des lions (19 attaques par an en moyenne). Le léopard, le guépard et le lycaon occasionnent respectivement une unique attaque par an en moyenne. Les attaques sont plus fréquentes pendant la saison des pluies (50%) et ont lieu principalement la nuit. 57% des attaques ont lieu dans les pâturages et 30% au domicile. En cas d'attaque, les populations cherchent le plus souvent à éloigner les carnivores en poussant des cris. 62% des personnes enquêtées ne voient pas de solution pour limiter ces attaques, 16% pensent qu'il faut accompagner le bétail aux pâturages, tandis que 10% opteraient pour la fabrication d'enclos. Entre 2000 et 2006, le coût de la prédation pour les 154 personnes interrogées s'élève à 82 242 014 FCFA, soit 149 530 USD, soit une perte moyenne de 76291 FCFA/an/personne (138 USD) (l'équivalent de 2 moutons par an). La prédation sur le bétail domestique est bien réelle. Il est recommandé d'accompagner le bétail aux pâturages, de confectionner des enclos à domicile pour y enfermer le bétail la nuit, de développer un système de « PAC » (Problem Animal Control) pour éliminer les prédateurs récidivistes. Effectuer un suivi régulier des carnivores, matérialiser les limites des aires protégées et les couloirs de transhumance, sensibiliser les populations de la zone périphérique sur les causes de conflits sont autant de solution envisagées pour réduire les risques d'attaques de carnivores sur le bétail.



Halilou Malam Garba Hamissou, Parc W Niger

1.11. Conflits homme-carnivores, Etotépé Sogbohossou

Les résultats présentés font partie d'un travail de thèse plus important sur les conflits homme-carnivores. Des enquêtes ont été menées dans les villages sur la base de questionnaires. Les résultats portent sur 366 familles, dont l'élevage et l'agriculture sont les principales activités. Les enclos construits pour protéger le bétail des prédateurs sont parfois très fragiles et ne constituent pas une protection efficace. Les bovins sont soit laissés dans les champs, soit protégés par des clôtures.

Les animaux impliqués dans les conflits sont le lion, la hyène, le chacal, le babouin, le serpent et les éperviers, et particulièrement dans certaines zones. Les chiens, les moutons, les porcs, les bœufs mais aussi les ânes sont attaqués. Les hyènes sont responsables de 51% des cas de prédation. Une relation entre certaines caractéristiques des aires protégées et la fréquence des attaques a été mise en évidence : plus l'aire est protégée, plus les problèmes de prédation sont importants et plus on s'éloigne du parc moins il y a de prédation. Les attaques de volailles sont nombreuses. Deux pics, dans la distribution saisonnière des conflits, ont été mis en évidence. Un premier en saison sèche à cause des babouins qui attaquent surtout à cette période et un second en novembre-décembre, où la mise à feu des terroirs conduit les prédateurs à se rabattre sur le bétail. En saison des pluies, les attaques de lions et de hyènes sont nombreuses. Il est possible que cette évidence ait un rapport avec la dispersion des herbivores dans tout le parc en cette saison. Ils ne se regroupent plus autour des points d'eau, ce qui doit rendre leur chasse plus difficile et les prédateurs auraient alors tendance à s'attaquer au bétail.

Il est nécessaire de mieux prendre en compte les populations, dans la gestion des conflits, car les attaques ont également lieu loin des aires protégées, dans les villages éloignés. Il est donc impératif de poursuivre la sensibilisation des populations



Etotépé Sogbohossou, Université d'Abomey-Calavi

1.12. Les grands carnivores au Parc Régional W Niger, Halilou Malam Garba Hamissou

La superficie totale du complexe du W est de 1 072 000 ha, dont 220 000ha au Niger. En 2002, le parc a été classé comme Réserve Transfrontalière de Biosphère du W avec les parcs W Bénin et Burkina Faso. Le parc dispose d'importantes ressources naturelles avec 80% de la diversité biologique présente au Niger. Le guépard fait partie des espèces menacées comme le léopard, le lycaon ou encore la loutre.

Le lion est partiellement protégé. Plusieurs lois nationales protègent les grands carnivores. Une étude réalisée en 2004 par Ilaria DiSilvestre en collaboration avec la Direction de la Faune a dénombré 10 familles de lions, pour une densité moyenne de 0,01 individus/km². L'hyène tachetée est présente dans tout le parc en densité plus forte au nord du pays. Aucun léopard n'a été observé depuis 2001. Au moins cinq groupes de guépards ont été identifiés dans le parc du W et la Réserve de Faune de Tamou. Le nombre moyen de guépard adulte par groupe étant de 3,2 individus. Il y aurait au moins 16 guépards adultes dans le Parc W-Niger et ses environs. Un seul lycaon a été observé en 2004.

Depuis 2005, un système de suivi écologique a été instauré. Un carnet de collecte de données a été mis à disposition des guides touristiques, des agents forestiers et des touristes. Une étude plus systématique a été adoptée en 2006 pour suivre les populations de lions à l'échelle régionale. Le comptage des traces de lions dans le parc W Niger a permis d'identifier 20 individus différents, l'utilisation de cyber tracker depuis 2006 a permis de rendre le suivi plus performant. Les traces de hyènes tachetées sont régulièrement observées, tandis que le léopard et le lycaon, que l'on croyait disparus, sont observés de temps en temps. Le guépard est régulièrement observé chaque année par les agents de terrain, les guides et les touristes. La dernière observation date de fin février 2008 dans le parc. En perspective, il est notamment nécessaire de redéfinir les activités de suivi en fonction des disponibilités logistiques, mais aussi d'informer et de sensibiliser les populations de la zone périphérique sur la conservation de la faune et des grands carnivores en général.

1.13. Rangewide conservation planning process for cheetahs and wild dogs, Christine Breitenmoser & Sarah Durant

Le guépard et le lycaon sont deux espèces qui présentent des caractéristiques écologiques similaires. Elles sont confrontées aux mêmes menaces et leur conservation nécessite de travailler sur des grandes surfaces au delà des aires protégées et des frontières.

Des plans d'action ont été rédigés sur chacune de ces espèces. Ce type de document répond à trois questions : 1/ où en sommes nous ? (évaluation du statut) 2/ où voulons nous aller ? (stratégie du plan de conservation) et 3/ comment y arriver ? (plan d'action / stratégie nationale).

L'évaluation du statut cherche à faire le bilan des connaissances sur l'espèce. L'implication des politiques, des biologistes, des autorités et des institutions, guidés par un chef de file, est nécessaire à la mise en place de la stratégie de conservation. Le plan d'action doit être mis en place au niveau national, dans un cadre participatif. Les composants clés du processus du plan de conservation convergent vers l'implication de l'ensemble des acteurs (gouvernement, spécialistes de l'espèce, ONG, institutions capables de mettre en œuvre le plan) et l'apport de moyens, au pays, pour développer les capacités de mise en œuvre de la conservation des guépards et des lycaons.

Les deux thèmes majeurs dans le processus de planification de la conservation sont de 1/ compiler, analyser et interpréter les données de distribution et analyser les menaces, qui permettront de 2/ planifier la stratégie des actions de conservation. Ces deux thèmes sont intrinsèquement liés.

Les étapes du processus de planification sont donc les suivantes pour les deux espèces :

- engagement de l'ensemble des acteurs,
- processus participatif et consensuel,
- bilan des connaissances,
- plan stratégique national (un but, des objectifs, des cibles à atteindre et le développement d'activités pour atteindre le but fixé et aboutir à la mise en œuvre du plan d'action).

En résumé, le plan de conservation cherche à acquérir des bases de données sur l'espèce, des cartes de distribution, d'évaluer l'état des populations, d'analyser les menaces et définir un plan stratégique régional et enfin des plans d'actions nationaux. Des workshops régionaux et nationaux, en Afrique de l'Est et du Sud, ont été organisés, il reste à établir une stratégie pour l'Afrique de l'Ouest.

En conclusion, pour développer, une bonne stratégie, il est nécessaire de travailler dans un cadre consensuel et participatif, et de s'appuyer sur de bonnes informations de base. Les plans d'action

multi-espèces peuvent être appropriés pour des espèces à l'écologie similaire. Les stratégies régionales peuvent être appliquées au niveau national avec les précautions nécessaires.

Aujourd'hui, le plan régional est finalisé pour l'Afrique de l'est, celui d'Afrique du sud est en cours de relecture, tout comme les plans nationaux du Kenya et du Botswana. Les ateliers nationaux du Soudan est en préparation, ceux d'Ethiopie, de Tanzanie, de Namibie, du Malawi, de l'Ouganda et d'Afrique du Sud sont en discussion. Les ateliers régionaux d'Afrique de l'ouest et d'Afrique centrale auront lieu dans un futur proche.



Sarah Durant et Christine Breitenmoser

1.14. Buts, principes et concepts du monitoring des félins / How many cats ? Aims, principles and concepts of monitoring, Christine and Urs Breitenmoser

Le monitoring est défini comme la surveillance structurée et régulière d'une espèce pour évaluer l'effet d'une mesure de conservation en rapport avec un but à atteindre (par exemple la recolonisation d'une espèce en danger). La distribution, l'abondance (relative ou absolue), les fluctuations temporelles, la santé et la génétique sont autant de paramètres démographiques qu'il convient d'évaluer dans le cadre d'un monitoring. Il est également important de définir le but à atteindre, les questions auxquelles on souhaite répondre ainsi que la méthode la plus appropriée pour y répondre, les analyses et tests statistiques qui seront utilisés (qui détermineront le protocole de collecte des données) et à partir de quel moment les objectifs seront considérés comme atteints. La confrontation des résultats du monitoring aux objectifs préalablement définis déterminera s'il convient d'ajuster les actions mises en place ou non.

En raison d'une multitude de facteurs à considérer (étendue de l'aire de distribution, difficulté de communication entre les acteurs impliqués, moyens financiers limités, variation du statut d'une espèce selon les régions, échelle temporelle de réponse d'une espèce à une perturbation), il est important de se situer dans le cadre d'un monitoring stratifié. En d'autres termes, la spécificité des réponses aux questions posées au sujet d'une espèce (taxonomie, distribution d'une espèce, fragmentation, conflits, densité, régime alimentaire...) sera fonction de la surface de la zone d'étude considérée.

Une attention particulière doit être portée aux biais ou pièges relatifs aux données collectées (problèmes de représentativité, des sites d'échantillonnage, de l'échelle temporelle de la collecte des données, de l'interprétation des résultats). Il est également important de distinguer le type et la fiabilité des données à disposition. Enfin, il est primordial que les scientifiques et les organisations gouvernementales et non gouvernementales travaillent ensemble, qu'un réseau d'observateurs soit mis en place et que les groupes d'intérêts (chasseurs, forestiers, fermiers...), mais aussi le grand public soient informés des actions pour que les mesures de conservation entrent dans le cadre d'un partenariat global. Enfin un réseau de personnes entraînées et impliquées dans le monitoring doit être établi en veillant à ce qu'il soit informé des résultats de sa participation, les coordinateurs devant veiller à bien communiquer avec toutes les entités concernées. L'interprétation du rapport de statut de l'espèce permettra de mettre en place une stratégie de conservation à l'échelle régionale dont découleront des plans d'action nationaux.

1.15. Les méthodes de monitoring du guépard, Sarah Durant

Le Programme de Conservation du Guépard en Tanzanie fait partie d'une étude à long terme de l'espèce dans le Serengeti. Ses activités concernent la perte de diversité génétique et ses implications sur la fragmentation, les méthodes de suivi, le suivi des observations de guépards par les touristes et les conflits opposant les populations humaines aux guépards. Ce programme fait partie intégrante du Programme Carnivore Tanzanien qui a pour but de promouvoir la conservation des carnivores dans le pays. Celui-ci nécessite un suivi rigoureux et précis de l'espèce (estimation de leur nombre, suivi des tendances, évaluation de l'efficacité de la gestion). La collecte de données précises sur les populations de guépard est en effet essentielle pour mener une politique d'action en faveur de l'espèce. Dans la mesure où les indices d'abondance ne reflètent pas toujours la taille réelle des populations, il est très important de calibrer les techniques de suivi des populations dans des zones où la densité de population est connue. Cette étape permet de sélectionner l'indice d'abondance le plus sensible aux changements de la population et présentant la plus faible variabilité. Les indices disponibles pour effectuer le monitoring des populations de guépard sont les suivants : 1/ données de présence/absence (atlas des carnivores, questionnaires); 2/ suivi démographique d'une population dans laquelle tous les guépards sont individuellement identifiés (par photographie ou marquage des individus); 3/ relevé des photographies prises par les touristes; 4/ dénombrement par transects; 5/ piégeage photographique; 6/ dénombrement des empreintes; 7/ analyse coprologique; 8/ Systèmes d'Information Géographique pour réaliser des cartes de distribution. Tous les indices ci-dessus présentent des avantages et des inconvénients qui les rendent plus ou moins appropriés selon les types de terrain, les infrastructures et les moyens humain et financier disponibles. Il est à noter que le Projet Guépard du Serengeti a débuté en 1974. La nature ouverte du milieu a permis une identification individuelle des guépards notamment par photo identification, ce qui a permis un suivi précis de la population depuis 1991. Quatre méthodes de suivi ont été expérimentées : le comptage total, les transects, les photographies prises par des touristes et le dénombrement des empreintes ; celles-ci ont permis de dresser un tableau comparatif en terme de coût, d'équipement, de besoin humain, de précision, de sensibilité, de convenance globale et de durée de formation de l'équipe. Le dénombrement total des individus s'est avérée être la meilleure méthode appliquée sur l'aire d'étude compte tenu de sa précision et de sa sensibilité. Toutefois elle demeure aussi la plus coûteuse.

Le résumé des avantages et inconvénients de chaque méthode est présenté dans les fiches destinées aux éco-gardes.



Sarah Durant, Société Zoologique de Londres, Wildlife Conservation Society

2. Table ronde

Une discussion est engagée sur la situation et les actions à mettre en œuvre dans les différents pays. A l'heure actuelle, la conservation est basée sur l'implication des autorités et l'application des lois. D'ici l'organisation des ateliers de stratégies régionales, il faut profiter du temps à disposition pour collecter plus d'informations sur l'espèce en dehors des aires protégées, mais aussi déterminer les menaces qui pèsent sur l'espèce dans la région.

Une première liste des menaces est dressée par les participants :

- les conflits armés et ses conséquences (présence de pièges et de mines)
- les tentatives d’empoisonnement des carnivores dans le W en guise de représailles par les populations locales
- les anciennes campagnes d’élimination
- les aspects culturels (utilisation des peaux) et les pratiques médico-religieuses
- les pratiques traditionnelles (un chasseur qui abat un grand carnivore est considéré comme un brave)
- l’augmentation du trafic et du commerce illégal des animaux et de leurs dérivés
- le manque d’information et de sensibilisation des populations locales qui tolèrent mal la présence des prédateurs
- les conflits homme prédateurs
- la fragmentation de l’habitat
- l’utilisation de produits chimiques très toxiques et peu onéreux, dans le cas de la production de coton, dont on ne connaît pas les effets sur l’environnement
- le manque de données de qualité

La présentation de la fiche d’observation élaborée en Algérie est présentée aux partenaires (annexe 1). Il sera nécessaire de l’adapter à la situation de l’Afrique de l’ouest, notamment par rapport à la végétation rencontrée dans la région. Elle sera envoyée en parallèle à chaque participant par email.

Christine Breitenmoser lance l’idée de la rédaction du Cat News spécial Afrique de l’Ouest et du Nord, en préliminaire au développement de la stratégie régionale. Christine entrera en contact avec le responsable de chaque pays pour lui proposer une méthode de rédaction d’articles d’environ 4 pages avec photos, sur le statut du guépard et du lycaon.

En vue de développer l’atelier régional sur le guépard et le lycaon, il conviendra de désigner des experts de l’espèce ainsi que les responsables des différentes unités de gestion et de conservation de la faune. Il faut donc transmettre rapidement le nom des personnes à contacter au sein des autorités de la faune sauvage de chaque pays.

3. Résumé de la journée de formation des éco-gardes (liste des éco-gardes participants annexe 2)

La journée de formation des éco-gardes a consisté en l’intervention de plusieurs participants.

Sarah Durant et Christine Breitenmoser ont tout d’abord fait une présentation générale de la biologie et de l’écologie de l’espèce, dont les données sont issues des études menées depuis 1974 dans le Parc National du Serengeti. Les problèmes liés à la conservation du guépard ainsi que des informations sur sa distribution géographique, et plus particulièrement en Afrique de l’est, ont clôturé cette première présentation.

Aurélië Kriloff est revenue sur les caractéristiques générales du guépard en insistant sur les critères morphologiques qui le distinguent des autres grands carnivores. Elle a également présenté les indices de présence indirecte de l’espèce (crottes, traces...) en les comparant à ceux des autres grands carnivores (lion, hyène tachetée et le léopard) présents dans le parc. Farid Belbachir a ensuite précisé certains critères d’identification des traces de grands carnivores issus de son expérience de recensement des grands carnivores dans le massif de l’Ahaggar.



Aurélie Kriloff, Muséum National d'Histoire Naturelle et Farid Belbachir

Ces trois interventions feront l'objet d'un compte-rendu synthétique à destination des éco-gardes, présenté sur des supports pratiques (carnet de bord, poster...)

Rachel Berzins a terminé la session matinale en présentant les résultats de l'enquête menée en 2006 sur le statut du guépard et les conflits homme-carnivores dans le Parc National de la Pendjari et du W-Bénin et leurs périphéries. Cette enquête, qui a permis de préciser le statut du guépard dans les parcs, n'aurait en effet pu être menée sans les précieuses informations fournies par les éco-gardes. Il était donc important de présenter les résultats de leur contribution et d'insister sur l'importance de leur rôle pour la connaissance des grands carnivores du parc. Malheureusement, peu des éco-gardes interrogés, il y a deux ans (annexe 3), était présents à la journée de formation. Leurs collègues leur transmettront les résultats de l'enquête, qui apparaîtront dans le compte-rendu destiné aux éco-gardes.

L'après-midi a débuté par une présentation de Sarah Durant et de Christine Breitenmoser, sur les méthodes de suivi et de recensement des populations de guépard, issue des recherches menées par Sarah dans le Parc du Serengeti. Cette présentation est résumée dans la première partie du rapport, mais fera l'objet d'un compte-rendu synthétique à destination des éco-gardes.

Elles ont enfin parlé de l'impact des touristes sur le guépard dans le parc du Serengeti et présenté une série de recommandations mise à disposition des touristes dans le parc.

La journée de formation s'est achevée par une table ronde entre les participants au congrès et les éco-gardes afin d'en savoir plus sur leur travail au quotidien. Un représentant de chaque parc (Pendjari, W-Bénin et W-Niger) a pris la parole pour expliquer le fonctionnement des patrouilles dans chacun des parcs. Abdoukarim Samna, du parc du W-Niger a précisé quant à lui le fonctionnement des patrouilles à l'échelle régionale.

Une séquence de film sur le guépard a clôturé la journée de formation des éco-gardes.

Le bilan est très satisfaisant, les éco-gardes se sont montrés très intéressés par l'ensemble des présentations et beaucoup de questions sur la biologie, l'identification des traces et des individus ont été posées à la fin de chaque présentation montrant leurs intérêts pour la grande faune.

LISTE DES ACRONYMES

CENAGREF : Centre National de Gestion des Réserves de Faune

ECOPAS : Ecosystèmes Protégés en Afrique Sahélienne

IUCN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle

PAC : Problem Animal Control

RBP : Réserve de Biosphère de la Pendjari

UAVGAP : Union des Associations Villageoises pour la Gestion des Aires Protégées

SZP : Société Zoologique de Paris

WAPOK : W-Arly-Pendjari-Oti-Mandouri-Kéran

WCS : Wildlife Conservation Society

WWF : World Wildlife Fund



Atelier sur le statut du guépard en Afrique de l'ouest et du nord
Hôtel de la Pendjari - Parc de la Pendjari - Bénin
10 au 13 mars 2008



Liste des participants



Farid BELBACHIR

Maître assistant-chercheur
• Institute of Zoology - ZSL - Regents Park - NW1 4RY - Londres - Royaume Uni
• Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie de l'Université de Béjaïa - Algérie
farid.belbachir@ioz.ac.uk
belbachir_farid@yahoo.fr



Dr. Rachel BERZINS

Membre
Awely / Ogran / Société zoologique de Paris
32 rue Albert - apt 38 - 33000 Bordeaux - France
Tél. : +33 (0)5 56 24 03 81
berzinsrachel@hotmail.com



Dr. Christine BREITENMOSER-WURSTEN

Co-Chair
IUCN/SSC Cat Specialist Group
C/o Kora, Thunstrasse 31 - 3074 Muri - Suisse
Tél. : +41 31 951 9020
ch.breitenmoser@kora.ch



Dr. Sarah DURANT

Maître chercheur
ZSL / WCS / Tanzania Cheetah Conservation programme
ZSL, Regents Park - NW1 4RY - Londres - Royaume Uni
Tél. : +44 207 449 6688 / +255 754 87
sdurant@wcs.org



Renaud FULCONIS

Directeur / Fondateur
Awely, des animaux et des hommes
3 rue de la croix blanche - 89260 Thorigny/Oreuse - France
Tél. : +33 (0)6 30 56 22 21
renaud@awely.org



Halilou Malam Garba HAMISSOU

Conservateur adjoint du parc W Niger
Parc régional W Niger
BP 721 Niamey - Niger
Tél. : +227 96 53 15 43
hamissou66@yahoo.fr



Rachel Ashegbofe IKEMEH

Coordinatrice de projet
Nigerian Conservation Foundation
Km 19 Lagos - Epe Expressway; Lekki; Lagos - Nigeria
Tél. : +234 (0)80 37014 752
r.ashegbofe@gmail.com



Nada KOUKOH

Chef de division Faune
Direction de la faune et de la chasse
BP 355 Lomé - Togo
Tél. : +228 9125478 / +228 2214029
nadasalif1964@yahoo.fr



Aurélie KRILOFF

Animatrice pédagogique
Muséum national d'Histoire Naturel de Paris / Awely - Ogran
75005 Paris
Tél. : +33 (0)6 89 27 76 91
aurelie_kriloff@hotmail.com



Christian PILARD

Directeur
Eco-sys
302 Honour Industrial Center - 6 Sun Yip Street - Chaiwan - Hong Kong - Chine
Tél. : +33 (0)6 10 15 75 31
concept@vol.net



Abdoukarim SAMNA

Responsable du suivi du parc W Niger
Direction nationale des parcs et réserves
BP 12668 - Niamey - Niger
Tél. : +227 96 96 95 23
samna_abdou@yahoo.fr



Théophile A. SINADOUWIROU

Chef du service écologie
Direction du parc national du W / Bénin
BP 75 - Kandi / BP 58 - Bembereké - Bénin
Tél. : +229 93696184 / +229 900393
tsinad@yahoo.com



Pr. Brice SINSIN

Vice Chair pour l'Afrique centrale et de l'ouest de la commission mondiale des aires protégées de l'UICN.
Université d'Abomey-Calavi
01 BP 526 - Cotonou - Bénin
Tél. : +229 97016136 / +229 90026857



Etotépé A. SOGBOHOSSOU

Chercheur assistant et étudiante en thèse à l'université Leiden
Université d'Abomey-Calavi
03 BP 294 - Cotonou - Bénin
Tél. : +229 426388 / +229 90 969973
etotepe@yahoo.com



Dr. Aristide TEHOU

Chef du service Ecologie
Cenagref
BP 32 - Tanguéia - Bénin / 02 BP 527 Cotonou - Bénin
Tél. : +229 90663679
tehouaristide@yahoo.fr



Djakaria TRAORE

Conservateur du parc du W Burkina
Direction de la faune et de la chasse
BP 07 Diapaga - Burkina Faso
Tél. : +226 40 79 11 12 / +226 70 72 13 80



Les participants au Workshop



Journée de formation des gardes



Avec les éco-gardes

ANNEXES

Fiche observation du guépard	p.21
Liste des éco-gardes participants à la formation	p.24
Liste des agents d'aires protégés interrogés lors des enquêtes de 2006	p.26

Annexe 1

Fiche observation du guépard

FICHE D'OBSERVATION DU GUEPARD



DATE DE L'ENQUETE :

IDENTITE	ENQUETEUR	OBSERVATEUR	RAPPORTEUR
Nom			
Prénom			
Fonction / Profession			
Age			
Coordonnées (n téléphone, e-mail)			

LIEU DE L'ENQUETE :

Département :

Commune :

Lieu-dit :

OBSERVATION :

Observation personnelle

Observation rapportée

Coordonnées GPS :

Repère géographique :

Date de l'observation :

Heure de l'observation :

OBSERVATION DIRECTE :

OBSERVATION INDIRECTE :

A l'oeil nu : A la jumelle :

Au télescope :

Photo :

à - 100 m :

à - 500 m :

à + 500m :

Cadavre :

Empreintes :

Poils :

Excréments :

Coulée :

Reste de proies : sauvage domestique

Support de l'indice ⁽¹⁾ :

COMPOSITION DU GROUPE :

Nombre de guépards observés au total :

Nombre d'adultes :

Nombre de jeunes :

Nombre d'âge indéterminé :

Commentaires, précisions éventuelles :

HABITAT :

Hamada : Erg : Reg : Lit d'oued :

Savane herbeuse : Savane semi-arbustive :

Savane arbustive :

Savane arborée :

Autres :

ATTAQUES DE BETAIL : Espèces :

Nombre d'attaques au cours de l'année précédente :

TEMOIGNAGE DE BRACONNAGE :

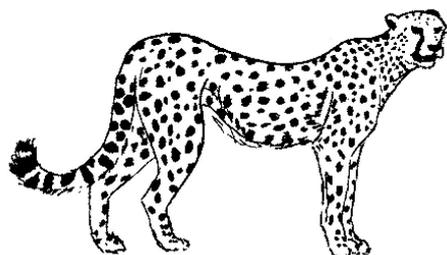
COMMENTAIRES (comportement, ...) :

CADRE RESERVE A L'ENQUETEUR :

⁽¹⁾ Support de l'indice : Arbre, termitière, rocher, végétation basse, sol...

POURQUOI CHERCHER LES INDICES DE PRESENCE DU GUEPARD ?

Les guépards vivant dans les régions situées au Nord de l'équateur sont très menacés, particulièrement la sous-espèce vivant dans le Sahara. Toutes les informations le concernant sont très précieuses, qu'il s'agisse de données anciennes ou récentes, d'indices de présence directs ou indirects. Ces données une fois rassemblées et analysées permettront de déterminer l'état des populations de guépard et de suivre son évolution. Elles permettront, à terme, de mettre en place un plan d'action national, puis régional, en faveur de sa conservation.



Guépard de l'Est africain



Guépard du Sahara

Le pelage du guépard du Sahara est moins contrasté que celui du guépard de l'Est africain. Sa tête paraît proportionnellement plus grosse et ses oreilles plus longues.

QUE FAIRE SI L'ON TROUVE UN ECHANTILLON PROVENANT D'UN GUEPARD (EXCREMENTS, POILS, CADAVRE...)?

Manipuler tout échantillon avec des gants. Eviter le contact direct avec la peau

Si possible prendre des photographies de l'échantillon en question (excréments ou cadavre) et du milieu environnant

EXCREMENTS

➤ Fraîche

A conserver dans un sachet (ou un pot) en plastique fermé, idéalement au congélateur, sinon l'immerger dans de l'éthanol à 70° (*) placé dans un réfrigérateur à une température égale à + 4°C max.

➤ Sèche

A conserver dans un récipient étanche, voire avec un dessicant.

CADAVRES

➤ Frais

Idéalement congeler le cadavre dans un sachet plastique fermé.
Sinon prélèvements de :

- muscle : 1cm³ dans la cuisse à conserver dans un flacon d'éthanol à 70° (*) placé au réfrigérateur à + 4°C max.
- poils : avec racine (bulbe) à conserver au sec dans une enveloppe en papier fermée

➤ Décomposé

Prélèvement de muscle ou de peau à conserver dans de l'éthanol à 70° (*) placé au réfrigérateur à + 4°C max.

PEAUX

Prélèvement d'un morceau ou de poils à conserver dans une enveloppe en papier fermée.

(*) Il est préférable d'extraire le matériel génétique (ADN) le plus tôt possible même si la conservation peut durer plusieurs mois. Pour le muscle et les excréments frais ou humides destinés à être conservés dans de l'éthanol, il est recommandé de fragmenter les échantillons pour une meilleure conservation.

A QUI TRANSMETTRE LES DONNEES ?

A remplir par chaque coordinateur local ou prendre contact avec l'OGRAN à l'adresse e-mail suivante : renaud@awely.org

Annexe 2

Liste des éco-gardes participants à la formation

LISTE DES ECO-GARDES PRESENTS LORS DE LA JOURNEE DE FORMATION

NOM Prénom	Parc	Adresse	Téléphone	email
KASSA T. Bertin	DPN P	Tanguiéta	97 65 10 27	
KOUGNATI Justin	DPN P		90 66 47 39 / 97 25 11 51	kougnatjuste@yahoo.fr
N'WENI Kounga	DPN P		90 66 46 84 / 97 54 00 55	koungabin@yahoo.fr
CHABIB BIO Ibrahim	DPN W	Banikoara	93 50 13 94	
LAFIA Yarou	DPN W	Alfakoara	93 93 11 45	
AMADOU B Idi	DPN W	Karimama	95 71 17 39	
KIANTAGAS Emmanuel	DPN P		90 66 47 14	tchantasambo@yahoo.fr
ALASSANE Razac	DPN W		23 63 00 80	
GNAGO T. Ignace	DPN P		97 24 23 19	ignacekouantchym@yahoo.fr / ignacegnago@yahoo.fr
SABI DINGUI Raphaël	DPN W		93 77 93 46 / 97 11 14 38 / 23 65 01 95	
BONKANON Assouma	DPN W		93 85 42 25 / 95 14 18 87	
KIATTI Boniface	DPN P			bonifacekiatti@yahoo.fr
ISSAKA Djibo	PNW Niger	BP 70 Niger	96 37 04 14	
ABDOURAHAMANE Mamane	PN W Niger	BP 70 Niger	96 06 72 55	
DOKO Guillaume	DPN P			tchatiboya@yahoo.fr

Annexe 3

Liste des agents d'aires protégées interrogés lors de l'enquête de 2006

**LISTE DES AGENTS D'AIRES PROTEGEES
INTERROGES EN JANVIER / FEVRIER 2006 LORS DE L'ENQUETE
SUR LE STATUT DU GUEPARD DANS LES AIRES PROTEGEES DU NORD BENIN
(PARC NATIONAL DE LA PENDJARI et PARC REGIONAL DU W BENIN)**

NOM Prénom	TIITRE	PARCS
KAHDERI Emmanuel	Guide touristique agréé	Parc National de la Pendjari
DOKO Guillaume	Ecogarde	Parc National de la Pendjari
BONOU L. Théophile	Guide touristique agréé	Parc National de la Pendjari
KAH Yinpanbo	Pisteur de la ZC Pendjari	Zone Cynégétique de la Pendjari
KASSA Taya	Pisteur Club-Faune	Zone Cynégétique de la Pendjari
KASSA Jean-Baptiste	Ecogarde et ancien pisteur	Parc National de la Pendjari
GNAGO Ignace	Ecogarde	Parc National de la Pendjari
CODJO Gnammi	guide touristique agréé	Parc National de la Pendjari
KASSA Dieudonné	Pisteur ZC P et guide touristique	Zone Cynégétique de la Pendjari
SAMBIENI Konada	Pisteur ZC de la Pendjari	Zone Cynégétique de la Pendjari
TIKIAMA Adolphe	Pisteur	Zone Cynégétique de la Pendjari
GNAMMI Pascal	Ecogarde	Parc National de la Pendjari
N'SERA Parfait	Ecogarde	Parc National de la Pendjari
TCHANDO Dieudonné	Ecogarde	Parc National de la Pendjari
KIANTRAGA Emmanuel	Ecogarde	Parc National de la Pendjari
KASSA Bertin	Ecogarde	Parc National de la Pendjari
N'WENI B. Kounga	Ecogarde	Parc National de la Pendjari
DARI Narakoua	Ecogarde	Parc National de la Pendjari
BONI Ali	Ecogarde	Parc National de la Pendjari
M'BONA Emile	Ecogarde	Parc National de la Pendjari
NANSOUNON BIO Brice	Ecogarde	Parc W Bénin
OROU Toko Moussa	Ecogarde	Parc W Bénin
MEIKA Mohamed	Ecogarde	Parc W Bénin

BASSANDA Arouna	Ecogarde	Parc W Bénin
GARBA Amadou	Ecogarde	Parc W Bénin
FATOUMBI Christophe	Ecogarde	Parc W Bénin
OROU Gogo Assouma	Ecogarde	Parc W Bénin
CHELET José	Guide de chasse Djona	Zone Cynégétique de la Djona
MAIDAWA Soumäïla	Ecogarde	Parc W Bénin
ADJIBI Fataou Nassirou	Ecogarde	Parc W Bénin
DJARA Djafarou	Ecogarde	Parc W Bénin
BIO Yémina Roger	Ecogarde	Parc W Bénin
EDJA W. B. Aziz	Ecogarde Karimama	Parc W Bénin
ALI Adam	Ecogarde Karimama	Parc W Bénin
DOUMBANI Maazow Arouna	Ecogarde Banikoara	Parc W Bénin
LONA Bayoa	Ecogarde Banikoara	Parc W Bénin
SANI Orou	Pisteur Banikoara	Parc W Bénin
BOUKARI Benoît	Pisteur Banikoara	Parc W Bénin
MONSORGUI Thomas	Pisteur Banikoara	Parc W Bénin
GAMA Habib	Ecogarde Barabon	Parc W Bénin
BONKANON Assouma	Ecogarde Barabon	Parc W Bénin
LAFIA Garba	Ecogarde point triple	Parc W Bénin
BATA jacques	Pisteur point triple	Parc W Bénin
ABDOULAYE Almoutapha	Ecogarde Koudou	Parc W Bénin
LAFIA Yarou	Ecogarde Koudou	Parc W Bénin
IDANI Jean	Ecogarde Koudou	Parc W Bénin
SALE Idé	Ecogarde Koudou	Parc W Bénin
OROU Bassouba	Ecogarde Koudou	Parc W Bénin
GOGUE Yépabou	Ecogarde Koudou	Parc W Bénin
GADO Mama	Ecogarde Koudou	Parc W Bénin